



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

42^{ème} SESSION DU COMITE INTERGOUVERNEMENTAL DES HAUTS
FONCTIONNAIRES ET EXPERTS DE L'AFRIQUE CENTRALE



CIE 2026

Accélérer la mise en oeuvre des réformes
pour dynamiser le secteur privé
à mi-parcours de la décennie
de la diversification (2021-2030)

13 – 15 OCTOBRE 2026, Yaoundé – Cameroun

RAPPORT SUR LES CONDITIONS SOCIO-ECONOMIQUES

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
Liste des Tableaux.....	3
Liste des graphiques	3
Liste des figures.....	3
Liste des Acronymes	4
Résumé analytique.....	5
I. Performances économiques récentes et perspectives 2026-2027	7
1. Croissance du PIB réel	7
2. Inflation et politique monétaire	8
3. Finances publiques.....	11
4. Secteur extérieur	13
5. Messages prioritaires pour les décideurs politiques	15
II. Progrès sociaux et avancées vers la réalisation des ODD.....	16
1. Tableau de bord des ODD : vue d'ensemble régionale.....	17
2. ODD alignés sur la diversification économique	18
i. ODD 8 – Croissance et emploi	20
ii. ODD 9 – Industrie et infrastructures	21
iii. ODD7 – Accès à l'énergie	22
iv. ODD 12 – Liens de production durables	24
v. ODD 14 – Économie bleue durable	25
3. Messages prioritaires pour les décideurs politiques	25
Annexes statistiques.....	28
Annexe 1 : Quelques indicateurs macroéconomiques clés des pays de l'Afrique centrale.....	28
Références bibliographiques	30

Liste des Tableaux

Tableau 1: Tableau de bord des progrès vers les ODD pour les États membres de la CEEAC : objectifs sélectionnés en lien avec la diversification économique.....	18
Tableau 2 : Alignement des ODD sur l'Agenda 2063 et les cadres sous-régionaux.....	19

Liste des graphiques

Graphique 1: Croissance en Afrique centrale en 2025 et perspectives 2026-2027 (en %).	8
Graphique 2 : Inflation en Afrique centrale en 2025 (en %)	9
Graphique 3 : Masse monétaire et du crédit au secteur privé en Afrique centrale en 2025 (%PIB)	10
Graphique 4 : Solde budgétaire en Afrique centrale en 2025 comparée à 2024 (% du PIB) ..	11
Graphique 5: Dette publique des pays de l'Afrique centrale en 2025 (% du PIB).....	12
Graphique 6: Solde du compte courant des pays de l'Afrique centrale en 2025 comparée à 2024 (% du PIB)	13
Graphique 7: Chômage des jeunes et chômage total en Afrique centrale en 2025.....	20
Graphique 8: Indice de performance logistique : score des infrastructures, 2016, 2018 et 2023	21
Graphique 9: Pourcentage de la population ayant accès à l'électricité (en %, 2022).....	23

Liste des figures

Figure 1 : Tableau de bord de suivi des ODD de la CEEAC.....	24
--	----

Liste des Acronymes

BAD	Banque africaine de développement
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique centrale
FMI	Fonds monétaire international
OCDE	Organisation de coopération et développement économique
ODD	Objectifs de développement durable
PDCT-AC	Plan directeur consensuel des transports en Afrique centrale
PDIDE-AC	Plan Directeur d'industrialisation et de diversification économique de l'Afrique centrale
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMI	Petites et Moyennes Industries
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
RCA	République Centrafricaine
RDC	République Démocratique du Congo
UA	Union africaine

Résumé analytique

Ce rapport examine l'évolution récente de la conjoncture macroéconomique en Afrique centrale¹ en 2025, ainsi que les perspectives à court terme (2026-2027). Il analyse également les progrès des économies de la sous-région vers la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Après une reprise notable en 2024, où la croissance économique en Afrique centrale² a atteint 4,6%, l'activité économique a ralenti en 2025 autour de 3,6%, en lien avec la baisse de la production pétrolière dans la majorité des pays dépendant des hydrocarbures, notamment en Angola et la forte contraction de l'activité en Guinée équatoriale. À court terme, une reprise progressive est envisagée, avec une croissance projetée autour de 3,6% en 2026-2027. Les pressions inflationnistes, bien qu'encore élevées ont amorcé un repli significatif. L'inflation régionale est passée de 16,2% en 2024 à environ 10,8% en 2025, et poursuivrait sa baisse à 7,2% en moyenne en 2026-2027. Cette dynamique traduit un retour progressif à la stabilité des prix, sous l'effet du resserrement monétaire. Toutefois, ce processus s'accompagne d'effets restrictifs : la masse monétaire a reculé de 21,8% du PIB en 2024 à 20,8% en 2025, tandis que le crédit au secteur privé reste faible à 10,7% du PIB en moyenne sur la période, limitant la capacité de financement de l'économie.

Les finances publiques continuent de se détériorer. Le déficit budgétaire est passé de 1,4% du PIB en 2024 à 3,3% en 2025, sous l'effet de la baisse des recettes issues de l'exportation des matières premières, l'augmentation des besoins en dépenses publiques, et des difficultés persistantes de mobilisation des recettes intérieures. Malgré cela, la dette publique est restée globalement contenue, autour de 43,7% du PIB en 2025, mais l'augmentation des charges d'intérêts réduit les marges de manœuvre budgétaires.

Sur le plan extérieur, la position de la sous-région s'est dégradée, avec un passage d'un excédent du compte courant de 0,2% du PIB en 2024 à un déficit d'environ -2,0% en 2025 reflétant la baisse des exportations d'hydrocarbures et la hausse des importations. Certains pays ont connu des détériorations significatives, à l'image de l'Angola (excédent ramené de 5,3% à 0,4% du PIB) ou du Gabon (ramené de 1,7% à -3,1% du PIB).

De plus, le rapport évalue les progrès vers l'atteinte des objectifs de développement durable. Il révèle qu'à mi-parcours de la décennie de la diversification et à quatre ans de l'Agenda 2030, l'Afrique centrale, malgré ses importants atouts (ressources naturelles, potentiel hydroélectrique et population jeune), reste confrontée à de faibles progrès sociaux. Le marché

¹ L'Afrique centrale porte sur les 10 pays de la CEEAC (Angola, Burundi, Cameroun, République du Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Tchad, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe).

² Les indicateurs macroéconomiques sous-régionaux (croissance du PIB réel, inflation, solde budgétaire, solde du compte courant) sont obtenus à partir de la méthode des moyennes pondérées par les produits intérieurs bruts (PIB) pays, à l'exception du PIB sous-régional qui est une somme des PIB pays. Les calculs sont obtenus à partir des données pays provenant du FMI (Perspectives Economiques Mondiales, avril 2026), des administrations nationales (Instituts Nationaux de Statistique, Ministère en charge de l'économie et des finances) et des Banques centrales.

du travail reste dominé par l’informalité (plus de 87% des emplois depuis 2015) et caractérisé par un chômage élevé des jeunes (jusqu’à 40,5% au Congo, 36,3% au Gabon et 27,2% en Angola). Par ailleurs, les infrastructures demeurent insuffisantes : l’accès à l’électricité est estimé à 47% en moyenne seulement entre 2021 et 2022, avec de fortes inégalités (de 10,3% au Burundi à 93,5% au Gabon), tandis que les entreprises subissent en moyenne des coupures d’électricité d’environ 10,8 fois plus fréquentes que dans les économies de l’OCDE avec une durée moyenne de 9,3 heures les contraignant à recourir à une autoproduction coûteuse. Les besoins d’investissement en infrastructures sont estimés à 15 milliards USD par an d’ici 2040 soit environ 6,1% du PIB de la sous-région.

I. Performances économiques récentes et perspectives 2026-2027

Cette partie analyse la situation économique de l'Afrique centrale, l'évolution des prix, la politique monétaire, les développements budgétaires, la gestion de la dette publique et l'équilibre extérieur. Les données utilisées sont une compilation des statistiques produites par le FMI, ainsi que des Instituts Nationaux de Statistiques, des banques centrales des pays de la sous – région.

En 2025, les économies d'Afrique centrale ont évolué dans un environnement macroéconomique marqué par un recul des pressions inflationnistes, mais aussi par un ralentissement de la croissance, une détérioration des équilibres budgétaires et de la position extérieure. Cette évolution reflète à la fois les effets différés des chocs externes récents — notamment la volatilité des prix des matières premières et les tensions sur les marchés internationaux — ainsi que la persistance de contraintes structurelles internes, telles que la faible diversification économique, les limites du financement du secteur privé et les insuffisances en infrastructures. Les dynamiques sont contrastées selon les pays, en fonction de leur degré de dépendance aux ressources extractives et de leur capacité d'adaptation aux chocs. Si certains pays relativement diversifiés font preuve d'une résilience modérée, les économies fortement dépendant des hydrocarbures demeurent particulièrement vulnérables aux fluctuations des marchés mondiaux.

1. Croissance du PIB réel

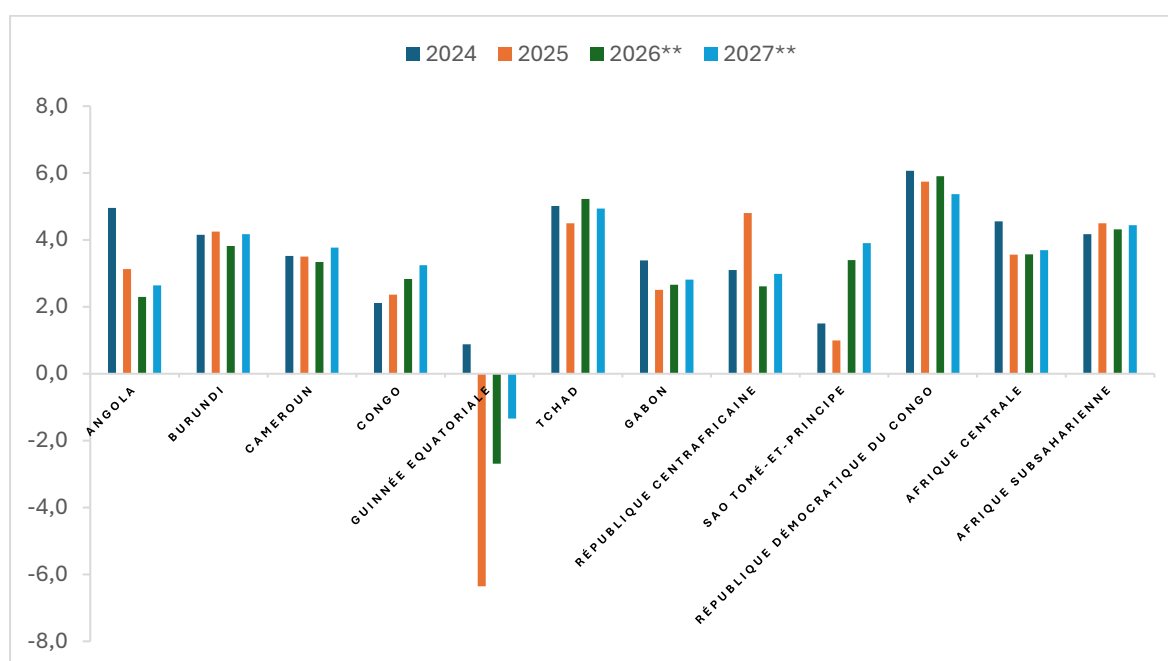
Après la dynamique relativement favorable observée en 2024, l'activité économique en Afrique centrale a connu un ralentissement en 2025, avec une croissance estimée à 3,6% contre 4,6% l'année précédente. Cette décélération traduit une détérioration générale de la conjoncture dans la majorité des économies de la région. Les pays de l'Afrique centrale ayant eu en 2025 une croissance supérieure à celle de 2024 sont : le Burundi, le Congo, la RCA. A l'exception du Cameroun où la croissance a été maintenue, tous les autres pays de l'Afrique centrale ont eu une croissance en baisse en 2025 par rapport à celle de 2024.

En effet, le ralentissement observé en 2025 s'explique principalement par la décélération de la croissance dans les économies des grands producteurs de pétrole, notamment en Angola et en Guinée Equatoriale. En Angola, première économie pétrolière d'Afrique centrale, la croissance est passée de 4,9% en 2024 à 3,1% en 2025, sous l'effet d'un repli du secteur pétrolier (-5,2% en 2025, après une expansion de 3,4% en 2024). Ce retournement souligne la dépendance persistante de l'économie angolaise aux hydrocarbures. La situation est plus préoccupante en Guinée équatoriale, où l'économie est entrée en récession sévère, avec une contraction estimée à -6,4% en 2025, après une croissance déjà faible en 2024. Cette évolution s'explique principalement par une baisse significative de la production pétrolière (-16,8%), reflétant l'épuisement progressif des gisements et la baisse des investissements nouveaux dans le secteur.

Du côté de la demande, le ralentissement régional est imputable à un affaiblissement de la consommation privée, ainsi qu'à une contraction de l'investissement, dans un environnement caractérisé par des incertitudes accrues et des conditions de financement plus restrictives.

À court terme, les perspectives demeurent globalement modérées. La croissance régionale devrait connaître une légère reprise, pour atteindre en moyenne 3,6% sur la période 2026-2027, soutenue notamment par le maintien du prix du pétrole relativement élevés. Néanmoins, des menaces pèsent sur ces perspectives, liés notamment à l'intensification des tensions géopolitiques, à la volatilité des marchés énergétiques et aux persistantes perturbations de l'offre mondiale.

Graphique 1: Croissance du PIB réel en Afrique centrale en 2025 et perspectives 2026-2027 (en %)



Source : Auteurs, FMI (Perspectives de l'Economie Mondiale, 2026), Instituts Nationaux de la statistique

Notes : la croissance du PIB réel de l'Afrique centrale est un calcul de la CEA/BSR-AC à partir des données pays issus des Perspectives de l'Economie Mondiale d'avril 2026 du FMI et des Comptes nationaux issues des Instituts Nationaux de la Statistique des pays.

* estimation ; ** prévision

2. Inflation et politique monétaire

L'analyse comparative entre 2025 et 2024 met ainsi en évidence une réorientation significative de la dynamique macroéconomique dans la sous-région :

- l'inflation a reculé fortement, traduisant une désinflation effective ;
- le crédit au secteur privé a diminué légèrement, reflétant un resserrement des conditions de financement ;
- la masse monétaire s'est contractée, indiquant une réduction de la liquidité.

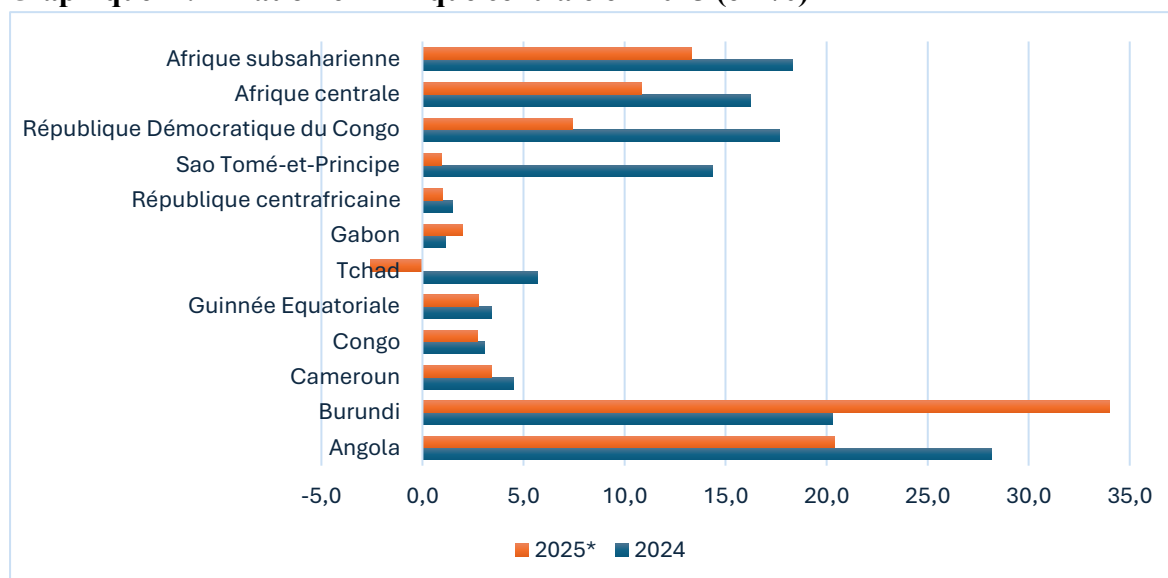
Ces évolutions sont cohérentes et traduisent les effets d'un resserrement monétaire visant à restaurer la stabilité des prix. Toutefois, cette amélioration s'accompagne de coûts à court

terme, notamment un ralentissement de l'activité économique et un affaiblissement du financement de l'économie.

En effet, l'inflation en Afrique centrale s'est établie à 10,8% en 2025 contre 16,3% en 2024, soit une baisse significative de 5,4 points de pourcentage. Cette évolution traduit une désinflation marquée, qui résulte principalement de la dissipation progressive des chocs externes ayant affecté les prix en 2024, notamment la hausse des coûts de l'énergie, des produits alimentaires et du transport. À cela s'ajoutent une amélioration de l'offre alimentaire et l'impact des politiques monétaires restrictives mises en œuvre pour contenir la liquidité. Cette atténuation des tensions inflationnistes reflète à la fois l'amélioration de l'environnement international et l'efficacité des mesures de stabilisation.

Globalement, l'inflation est en baisse dans plusieurs pays, notamment à Sao Tomé-et-Principe (14,4% en 2024 à 0,9% en 2025), en Angola (de 28,2% en 2024 à environ 20,4% en 2025) et en RDC (de 17,7% en 2024 à 7,4% en 2025), traduisant un effort de stabilisation macroéconomique. Toutefois, certains pays comme le Burundi connaissent une forte volatilité avec une hausse marquée en 2025 (34%). Au sein des pays de la CEMAC (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République Centrafricaine et le Tchad), l'inflation reste globalement maîtrisée autour de -2,6% à 4%.

Graphique 2 : Inflation en Afrique centrale en 2025 (en %)



Source : Auteurs, FMI (Perspectives de l'Economie Mondiale, 2026), Instituts Nationaux de la statistique

Notes : l'inflation de l'Afrique centrale est un calcul de la CEA/BSR-AC à partir des données pays issues des Perspectives de l'Economie Mondiale d'avril 2026 du FMI et celles fournies par les Instituts Nationaux de la Statistique.

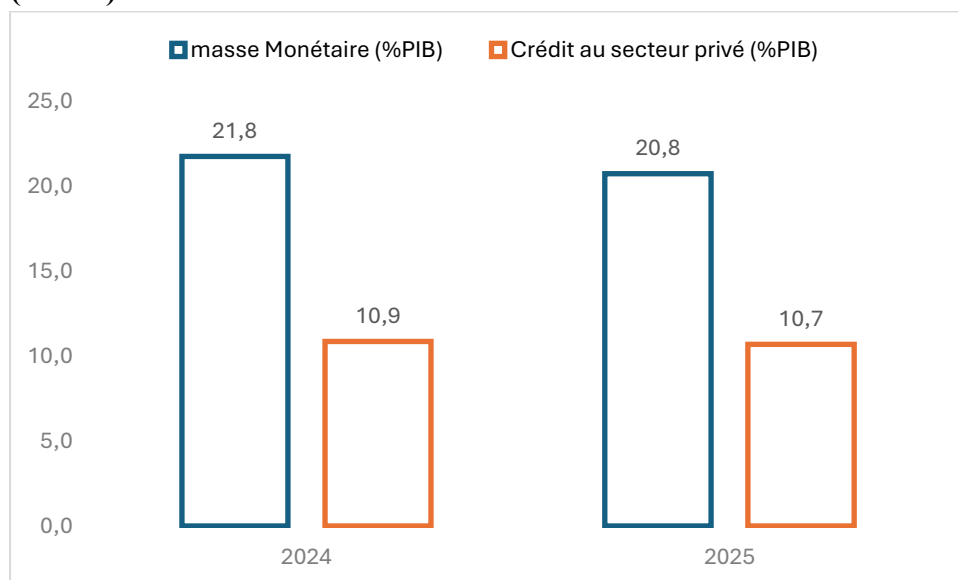
* estimation.

La masse monétaire (M2), rapportée au PIB, a reculé de 21,8% en 2024 à 20,8% en 2025, soit une baisse de 1,03 point de pourcentage. Cette évolution traduit une contraction relative de la liquidité dans l'économie, cohérente avec les objectifs de stabilisation poursuivis par les autorités monétaires. En comparaison avec 2024, la situation en 2025 se caractérise donc par une réduction de la masse monétaire contribuant ainsi à la désinflation observée. Cependant,

cette baisse met en évidence un niveau relativement faible de liquidité financière, limitant la capacité du système économique à financer l'investissement et à soutenir la croissance.

En effet, le ratio du crédit au secteur privé est passé de 10,9% du PIB en 2024 à 10,7% en 2025, soit une légère diminution de 0,18 point de pourcentage, reflétant un resserrement des conditions de financement, en lien avec l'orientation restrictive de la politique monétaire adoptée pour lutter contre l'inflation. En comparaison avec 2024, la situation en 2025 met ainsi en évidence une contraction du financement de l'économie, qui s'inscrit dans le mécanisme de transmission de la politique monétaire : la réduction du crédit contribue à freiner la consommation et l'investissement, et donc à modérer les pressions inflationnistes. Par ailleurs, ce niveau de crédit demeure faible, ce qui souligne la faible profondeur financière de la sous-région et la capacité limitée du système bancaire à soutenir durablement la croissance économique.

Graphique 3 : Masse monétaire et du crédit au secteur privé en Afrique centrale en 2025 (%PIB)



Source : Auteurs

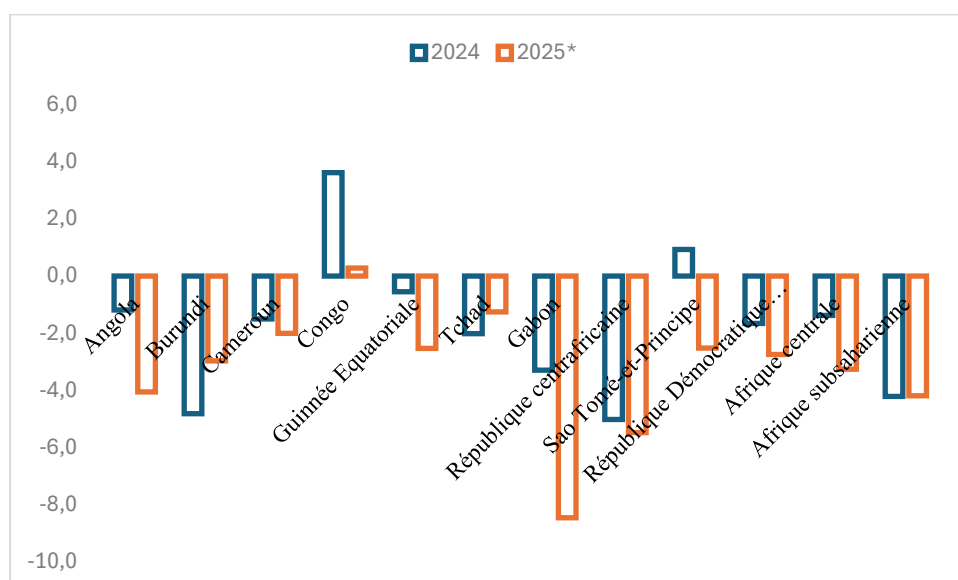
Cette performance régionale masque toutefois des dynamiques contrastées selon les pays. Une tendance à la progression du crédit au secteur privé est observée dans certains pays, comme le Cameroun (de 15,9% du PIB en 2024 à près de 16,6% en 2025), la RCA (de 10,6% à 11% en 2025), Sao Tomé-et-Principe (de 7,0% en 2024 à 7,4% en 2025), le Gabon (de 16,4% en 2024 à 18,9% en 2025), le Congo (de 14,0% en 2024 à 14,7 % en 2025) et la Guinée équatoriale (de 9,9% en 2024 à 10,7% en 2025), reflétant un renforcement du financement de l'économie. En revanche, d'autres pays, comme l'Angola (de 6,3% en 2024 à 5,8% en 2025), le Burundi (de 40,3% en 2024 à 34,1% en 2025), le Tchad (de 8,8% en 2024 à 8,3 % en 2025) ou la République démocratique du Congo (de 11,2% en 2024 à 10,7% en 2025), affichent plutôt une contraction.

À moyen terme, l'inflation devrait poursuivre sa baisse pour atteindre 6,7% en 2026, avant de connaître une légère remontée à 7,7% en 2027. Cette évolution suggère un processus d'ajustement macroéconomique, marqué par un retour progressif de la demande intérieure dans un contexte de contraintes structurelles persistantes.

3. Finances publiques

La situation des finances publiques en Afrique centrale s'est davantage dégradée en 2025, avec un déficit budgétaire qui s'est creusé pour atteindre 3,3% du PIB, contre 1,4% du PIB en 2024. Cette détérioration reflète une progression des dépenses publiques plus rapide que celle des recettes. Elle résulte principalement de la baisse des revenus issue de l'exportation des matières premières, de l'augmentation des besoins de dépenses publiques et des difficultés persistantes de mobilisation des recettes intérieures.

Graphique 4 : Solde budgétaire en Afrique centrale en 2025 comparée à 2024 (% du PIB)



Source : Auteurs à partir des données du FMI (Perspectives de l'Economie Mondiale, 2026)

* estimation.

Les économies de la CEEAC, notamment l'Angola, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, le Tchad et la République Démocratique du Congo, demeurent fortement dépendantes des exportations de pétrole et de produits miniers. En 2025, le recul des cours internationaux du pétrole, combiné au ralentissement de la demande mondiale, a entraîné une diminution des recettes d'exportation et des revenus fiscaux associés. Les pays producteurs d'hydrocarbures ont été particulièrement affectés, leurs finances publiques restant largement tributaires des ressources extractives. Au Congo, par exemple, les recettes publiques sont passées de 13,5% du PIB en 2024 à environ 11% du PIB en 2025, soit une baisse de plus de deux points de PIB.

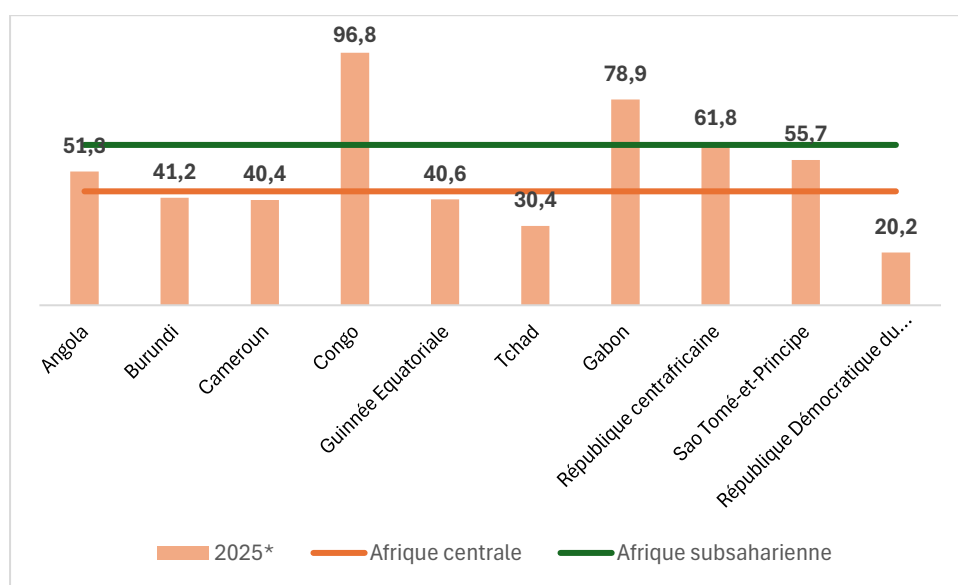
Dans le même temps, les gouvernements ont dû faire face à des besoins de financement élevés. Ceux-ci concernent notamment les investissements dans les infrastructures, les dépenses de sécurité dans les pays confrontés à des défis sécuritaires tels que la RDC, la RCA, le Cameroun et le Tchad, ainsi que les programmes sociaux destinés à atténuer les effets de l'inflation et de

la hausse du coût de la vie. À cela se sont ajoutées des dépenses liées aux processus électoraux dans certains États (Cameroun, Gabon et RCA). L'ensemble de ces contraintes a limité les marges d'ajustement budgétaire et contribué à l'élargissement des déficits publics.

Par ailleurs, malgré les réformes engagées dans plusieurs pays de la sous-région, la mobilisation des recettes fiscales non liées aux ressources naturelles demeure insuffisante. Cette situation s'explique par le poids important du secteur informel, l'ampleur des exonérations fiscales, les capacités encore limitées des administrations fiscales et l'étroitesse de l'assiette fiscale. En conséquence, la hausse des recettes intérieures n'a pas permis de compenser la diminution des revenus tirés des matières premières. Au Congo, les recettes fiscales domestiques ont représenté environ 13% du PIB en 2025, contre 11,3% du PIB l'année précédente, illustrant les progrès réalisés en matière de collecte fiscale, mais également leurs limites face à la contraction des recettes extractives.

S'agissant de la dette publique, le taux d'endettement de la sous-région est estimé à 43,7% du PIB à la fin de l'année 2025, contre 45,5% du PIB en 2024, traduisant une légère amélioration. Toutefois, plusieurs pays continuent de consacrer une part croissante de leurs ressources budgétaires au service de la dette. La hausse des taux d'intérêt sur les marchés financiers régionaux et internationaux a entraîné un renchérissement des charges d'intérêts, réduisant ainsi les marges budgétaires disponibles pour financer les dépenses prioritaires.

Graphique 5: Dette publique des pays de l'Afrique centrale en 2025 (% du PIB)



Source : Auteurs à partir des données du FMI (Perspectives de l'Economie Mondiale, 2026)

* estimation.

À moyen terme, les perspectives apparaissent légèrement plus favorables. Selon les projections, le déficit budgétaire devrait se réduire progressivement, passant de 3,3% du PIB en 2025 à 2,8% du PIB en 2026, avant de s'établir à 2,9% du PIB en 2027. Cette amélioration serait soutenue par le renforcement des efforts de mobilisation des recettes intérieures, la poursuite des politiques de consolidation budgétaire et une stabilisation progressive des recettes issues des hydrocarbures et des produits miniers. La croissance attendue des secteurs non extractifs ainsi qu'une gestion plus prudente de la dette publique devraient également contribuer au rétablissement progressif des équilibres budgétaires de la sous-région.

Concernant la dette publique, son niveau devrait rester globalement stable en 2026, autour de 43,6% du PIB, traduisant une maîtrise relative de la dynamique d'endettement malgré la persistance des contraintes budgétaires et financières

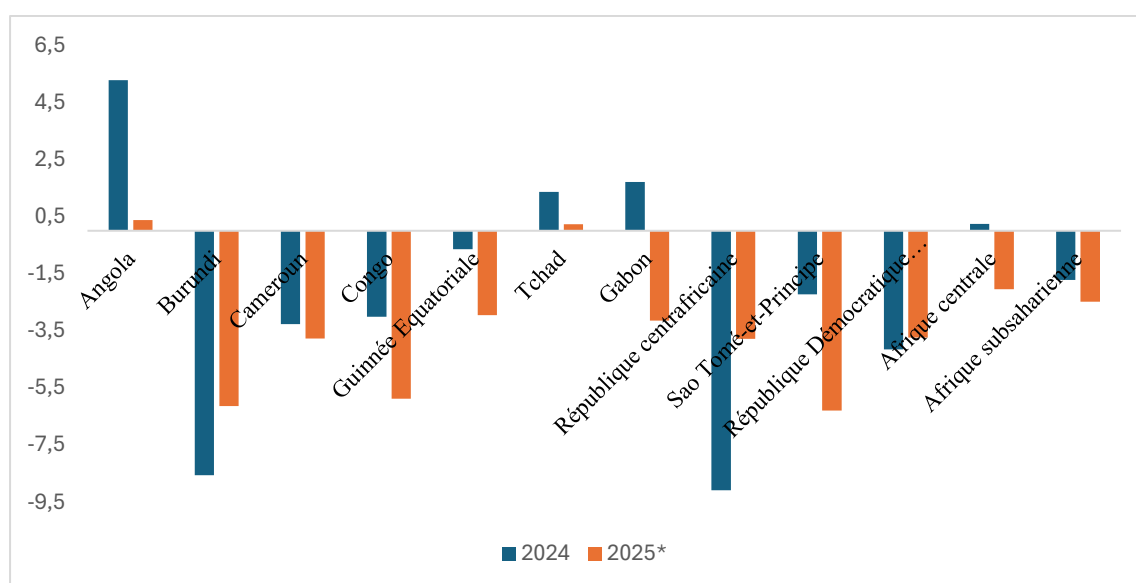
4. Secteur extérieur

La position extérieure de l'Afrique centrale s'est sensiblement détériorée en 2025 par rapport à 2024. Le solde du compte courant de la sous-région est ainsi passé d'un léger excédent de 0,2% du PIB en 2024 à un déficit d'environ 2% du PIB en 2025. Cette évolution s'explique principalement par la baisse des recettes d'exportation des produits de base, en particulier des hydrocarbures, l'augmentation des importations liées aux investissements et à la consommation, ainsi que par le poids persistant des paiements au titre des services et des revenus versés à l'étranger.

Le repli des cours internationaux du pétrole, combiné au ralentissement de la demande mondiale, a réduit la valeur des exportations des principaux pays exportateurs de la sous-région, notamment l'Angola, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale et le Tchad, contribuant ainsi à la dégradation de la balance commerciale. Dans le même temps, la poursuite des programmes d'investissements publics et privés a soutenu les importations de biens d'équipement et de produits intermédiaires. Ces évolutions ont été renforcées par la faible diversification des économies d'Afrique centrale, qui restent fortement dépendantes des exportations de matières premières et donc particulièrement vulnérables aux fluctuations des marchés internationaux.

L'ampleur de la détérioration du compte courant varie toutefois selon les pays, en fonction de leur degré de dépendance aux hydrocarbures et de leur structure économique. À cet égard, trois groupes de pays peuvent être distingués.

Graphique 6: Solde du compte courant des pays de l'Afrique centrale en 2025 comparé à 2024 (% du PIB)



Source : Auteurs à partir des données du FMI (Perspectives de l'Economie Mondiale, 2026)

* estimation.

Le premier groupe rassemble les pays les plus exposés aux chocs externes, à savoir l'Angola, la République du Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale et le Tchad, dont les économies reposent largement sur les exportations pétrolières. Dans ces pays, la forte dépendance aux recettes issues du secteur des hydrocarbures rend les équilibres extérieurs particulièrement sensibles aux variations des prix et des volumes de production.

L'Angola a ainsi vu son excédent courant reculer fortement, passant de 5,3% du PIB en 2024 à seulement 0,4% du PIB en 2025. Au Tchad, l'excédent du compte courant s'est réduit de 1,4% à 0,2% du PIB sur la même période. La situation s'est davantage dégradée au Gabon, où un excédent de 1,7% du PIB en 2024 a laissé place à un déficit de 3,1% du PIB en 2025. De même, la République du Congo et la Guinée équatoriale ont enregistré un creusement marqué de leurs déficits courants, respectivement de 3% à près de 6% du PIB et de 0,6% à 3% du PIB. Ces évolutions illustrent la forte sensibilité des économies pétrolières de la sous-région aux retournements des marchés énergétiques internationaux.

Le deuxième groupe est constitué exclusivement du Cameroun classé parmi les pays modérément exposés aux effets du choc extérieur. Le déficit courant de ce pays s'est légèrement creusé, passant de 3,3% du PIB en 2024 à 3,8% du PIB en 2025. Toutefois, l'impact du choc extérieur y demeure relativement limité grâce à une structure économique plus diversifiée, reposant sur l'agriculture, l'industrie manufacturière et les services. Malgré cette résilience relative, l'accroissement des importations, notamment de biens d'équipement et de produits alimentaires, a exercé des pressions supplémentaires sur la balance des paiements et contribué à la détérioration du compte courant.

Le troisième groupe est constitué des pays dont les déséquilibres extérieurs résultent principalement de l'importance de leurs besoins d'importation. Il comprend la République centrafricaine, la République démocratique du Congo (RDC), le Burundi et São Tomé-et-Príncipe. Dans ces économies, les déficits courants sont davantage liés à la dépendance aux importations de biens de consommation, d'équipements et de services qu'à l'évolution des prix des matières premières. Cette situation reflète également le faible niveau de diversification des exportations.

La République centrafricaine et le Burundi ont néanmoins enregistré une amélioration de leur position extérieure. Le déficit courant de la République centrafricaine est ainsi passé de 9,1% du PIB en 2024 à 3,8% du PIB en 2025, tandis que celui du Burundi s'est réduit de 8,6% à 6,1% du PIB. À l'inverse, São Tomé-et-Príncipe a connu une détérioration significative de son compte courant, avec un déficit passant de 2,2% à 6,3% du PIB entre 2024 et 2025.

S'agissant de la RDC, malgré le dynamisme de ses exportations minières, le compte courant demeure soumis à des pressions importantes liées aux besoins élevés d'importation et aux transferts de revenus vers l'étranger associés aux activités extractives. Ces facteurs limitent les effets positifs des performances du secteur minier sur l'équilibre extérieur du pays.

Dans l'ensemble, la détérioration des comptes courants observée en 2025 traduit essentiellement la baisse des recettes d'exportation dans les économies fortement dépendantes des hydrocarbures. Dans les autres pays de la sous-région, les déséquilibres extérieurs résultent davantage de facteurs structurels, notamment de la forte dépendance aux importations et de la faible diversification de la base productive et exportatrice.

Les perspectives pour 2026 suggèrent néanmoins une amélioration progressive de la position extérieure de l'Afrique centrale. Le déficit du compte courant devrait ainsi se réduire pour s'établir respectivement à 1,2% du PIB en 2026 sous l'effet attendu d'une meilleure tenue des recettes d'exportation, d'un ajustement progressif des importations et d'un environnement extérieur plus favorable.

5. Messages prioritaires pour les décideurs politiques

Face aux défis persistants liés à la vulnérabilité aux chocs externes, aux déséquilibres budgétaires et aux contraintes structurelles pesant sur le développement du secteur privé, les économies de l'Afrique centrale doivent accélérer la mise en œuvre de réformes cohérentes. L'enjeu est de consolider la stabilité macroéconomique, de soutenir une croissance durable et inclusive, et de renforcer la résilience des économies. Dans ce cadre, les priorités suivantes apparaissent essentielles.

i. Renforcer la croissance économique et sa durabilité

- Accélérer la diversification économique en développant des secteurs à forte valeur ajoutée tels que l'agro-industrie, l'économie numérique, et les services.
- Promouvoir le développement de chaînes de valeurs régionales et intégrer davantage les PME dans les réseaux de production.
- Investir dans les infrastructures économiques stratégiques (énergie, transport, logistique, télécommunications) afin de réduire les coûts de production et améliorer la compétitivité.
- Renforcer le capital humain, l'innovation et les compétences productives pour soutenir une croissance tirée par la productivité.

ii. Maîtriser l'inflation tout en soutenant le financement de l'économie

- Consolider la stabilité macroéconomique en maintenant une politique monétaire prudente orientée vers la maîtrise de l'inflation.
- Mettre en place des mécanismes ciblés de refinancement en faveur des banques finançant les PME/PMI afin de soutenir l'investissement productif.
- Améliorer la transmission de la politique monétaire à l'économie réelle, notamment à travers le renforcement de l'intermédiation bancaire.

iii. Renforcer le développement du secteur privé

- Améliorer l'accès au financement en renforçant les dispositifs de garantie des crédits et en développant des instruments financiers alternatifs (capital-investissement, marchés financiers, fintech, microfinance).
- Approfondir le système financier en diversifiant les produits (crédits à long terme, leasing, financement des chaînes de valeur) et en mobilisant l'épargne domestique, notamment via la digitalisation.
- Accélérer les réformes du climat des affaires :
 - Simplifier les procédures administratives,
 - Réduire les délais et coûts de création d'entreprise,
 - renforcer la sécurité juridique et l'exécution des contrats.
- Lever les contraintes structurelles (énergie, transport, logistique) freinant la compétitivité des entreprises.

iv. Restaurer l'équilibre budgétaire et renforcer la gouvernance

- Élargir l'assiette fiscale sans alourdir la pression sur les entreprises formelles, grâce à la formalisation progressive de l'économie, à la réduction des exonérations inefficaces et à la digitalisation de l'administration fiscale.
- Améliorer l'efficacité de la dépense publique par une meilleure sélection des investissements, un renforcement de la transparence budgétaire et une gouvernance accrue des entreprises publiques.
- Prioriser les dépenses vers les infrastructures productives et recourir davantage aux partenariats public-privé pour financer les investissements.

v. Améliorer la position extérieure et la résilience aux chocs

- Renforcer l'intégration économique régionale, notamment à travers la mise en œuvre effective de la ZLECAf et la réduction des obstacles au commerce intra-régional.
- Développer les infrastructures régionales (corridors de transport, interconnexions énergétiques) afin de faciliter les échanges.
- Promouvoir la transformation locale des ressources naturelles pour accroître la valeur ajoutée des exportations.
- Favoriser l'émergence de pôles industriels régionaux pour diversifier les exportations et réduire la dépendance aux matières premières.
- Soutenir une meilleure mobilisation de l'épargne domestique pour limiter la dépendance aux financements extérieurs.

II. Progrès sociaux et avancées vers la réalisation des ODD

À mi-parcours de la Décennie de la diversification, et à quatre ans de l'échéance de l'Agenda 2030 pour le développement durable, l'Afrique centrale se trouve à un tournant décisif. Guidée par l'Agenda 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine : *L'Afrique que nous voulons*, la sous-région dispose d'atouts structurels considérables. L'Afrique centrale abrite la deuxième plus grande forêt tropicale du monde, le potentiel hydroélectrique exceptionnel du Bassin du Congo, de vastes côtes atlantiques et des ressources fluviales étendues, ainsi qu'une population jeune et en pleine croissance. Ces atouts ne se sont cependant pas traduits par le niveau de transformation économique et de progrès social nécessaire pour répondre aux ambitions de la Décennie. En 2023, près de la moitié de la population d'Afrique centrale, soit 107,3 millions de personnes, vivait dans l'extrême pauvreté avec moins de 2,15 USD par jour (Mkhize-Malebo, 2026). Ce fardeau est alourdi par le fait que sept États membres de la CEEAC figurent parmi les pays les plus mal classés au monde sur l'Indice de développement humain, notamment le Burundi (187^{ème}), le Tchad (190^{ème}) et la République centrafricaine (191^{ème} sur 193 pays) (PNUD, 2025).

En Afrique centrale, la croissance a été inégale et l'informalité demeure omniprésente. L'espoir d'un secteur privé dynamique repose sur des fondements sociaux fragilisés, tels que la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée, un accès fiable à l'énergie, des infrastructures fonctionnelles et une gouvernance durable des ressources naturelles.

Cette section évalue les progrès de l'Afrique centrale vers des Objectifs de Développement Durable (ODD) sélectionnés (7, 8, 9, 12, 14), à travers le prisme du thème central de ce rapport : accélérer la mise en œuvre des réformes prioritaires pour dynamiser le secteur privé. Elle se concentre sur ainsi sur cinq ODD majeurs qui, ensemble, tracent une trajectoire de développement interconnectée pour la sous-région : ODD 8 qui concerne les fondements d'une croissance inclusive et de l'emploi ; ODD 9 l'industrialisation, l'infrastructure et l'innovation (ODD 9) ; l'accès à une énergie propre et abordable (ODD 7) ; les liens durables de production et l'efficacité des ressources (ODD 12) ; et l'économie bleue émergente (ODD 14). Ces cinq ODD sont en effet étroitement interdépendants. Les progrès en matière d'énergie conditionnent directement la compétitivité industrielle ; la qualité des infrastructures détermine la capacité des entreprises à accéder aux marchés ; la gouvernance durable des ressources conditionne la viabilité à long terme de la base productive ; et l'économie bleue représente une frontière de diversification que plusieurs États membres de la CEEAC commencent tout juste à exploiter. Ensemble, ces objectifs constituent des piliers sociaux et structurels essentiels au dynamisme du secteur privé.

L'analyse est conduite au niveau sous-régional pour les pays d'Afrique centrale couverts par ce rapport. Compte tenu de la persistance du manque de données comparables et actualisées sur les indicateurs des ODD pour la sous-région, l'évaluation met l'accent sur les tendances structurelles et des indicateurs sélectionnés pour lesquels des données sont disponibles.

1. Tableau de bord des ODD : vue d'ensemble régionale

À l'échelle mondiale, aucun des 17 ODD n'est actuellement en bonne voie d'être atteint d'ici 2030. Des progrès tangibles ont été enregistrés. Cependant, ceux-ci ont été freinés par des conflits, des vulnérabilités structurelles et des marges budgétaires limitées (Sachs, Lafortune, Fuller, & Iablonovski, 2025). En Afrique, des progrès ont été enregistrés pour 12 des 17 ODD, mais à un rythme insuffisant pour répondre aux ambitions de l'Agenda 2030. Des contraintes structurelles, notamment les déficits de financement, les capacités institutionnelles limitées et la fréquence des chocs climatiques et économiques, ont ralenti les avancées et, dans certains cas, inversé les gains enregistrés (UA, BAD, PNUD, CEA, 2026). Si une réduction de la pauvreté a été enregistrée dans certains pays, l'incidence et la prévalence de la pauvreté ont augmenté dans d'autres pays du continent notamment dans les PMA. Ce constat est aggravé par la faiblesse de la productivité, la lenteur de la transformation structurelle, l'informalité généralisée et l'insuffisance de la création d'emplois (CEA, 2026; Oyelaran-Oyeyinka & Abejirin, 2024). Ces dynamiques renforcent les inégalités, freinent l'émergence d'une classe moyenne solide et perpétuent la dépendance à l'égard de secteurs à faible productivité. Les faibles résultats en matière de santé et d'éducation se manifestent non seulement comme des préoccupations sociales, mais également comme des contraintes macroéconomiques structurelles pesant sur la croissance à long terme. Le Rapport 2026 sur le développement durable en Afrique fait état de régressions au niveau continental pour les ODD 7 et 12, deux des cinq objectifs examinés dans ce rapport. Cela souligne que les défis de l'Afrique centrale en matière d'accès à l'énergie et de production durable ne sont pas isolés, mais s'inscrivent dans une détérioration continentale plus large.

Dans ce contexte, le tableau de bord présenté ci-dessous révèle une sous-région qui accuse un retard croissant. Les scores de l'Indice ODD³ des États membres de la CEEAC s'échelonnent de 45,21 sur 100 pour la République centrafricaine à 65,58 pour le Gabon, la plupart des pays se situant bien en dessous de la moyenne mondiale. Pour l'ensemble des cinq objectifs sélectionnés, la stagnation constitue la tendance dominante, la majorité des objectifs faisant face à des défis importants, voire majeurs.

Tableau 1: Tableau de bord des progrès vers les ODD (7, 8, 9, 12 et 14) pour les États membres de la CEEAC : objectifs sélectionnés en lien avec la diversification économique

■ SDG Achieved ↑ On track or maintaining SDG achievement ▬ Stagnating or increasing less than 50% of required rate
■ Challenges remain ↗ Moderately improving ↓ Decreasing
■ Significant challenges ■ Major challenges

	Score ODD (/100)	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE	7 ÉNERGIE PROPRE ET À UN COÛT ABORDABLE	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	14 VIE AQUATIQUE
Angola	52,77	▬	↗	▬	↑	▬
Burundi	55,52	↗	▬	▬	↗	n/d
RCA	45,21	▬	↓	▬	↗	n/d
Cameroun	57,81	↗	▬	▬	▬	↗
RDC	48,24	▬	▬	▬	↗	▬
Congo	52,80	↗	▬	▬	↗	↗
Gabon	65,58	↗	↗	↑	↗	▬
Guinée Equatoriale	n/d	▬	▬	▬	↑	▬
Sao Tomé et Príncipe	63,95	n/d	▬	▬	n/a	▬
Tchad	46,04	▬	▬	▬	↗	n/d

Source : Adapté de l'Indice ODD 2025 (Sachs, Lafortune, Fuller, & Iablonski, 2025)

Note : La direction des flèches indique la tendance ; la couleur de fond indique le niveau d'atteinte actuel : vert = ODD atteint, jaune = défis à relever, orange = défis importants, rouge = défis majeurs. n/d = données non disponibles.

2. ODD alignés sur la diversification économique

Les sous-sections suivantes évaluent les performances de l'Afrique centrale sur des ODD sélectionnés, dont les cibles sont étroitement alignées sur les priorités de développement mondiale, continentale et sous-régionale. Les progrès accomplis dans le cadre de ces agendas sont mutuellement renforçant, comme le montre le Tableau 22. D'une part, la mise en œuvre effective des cadres sous-régionaux, notamment le *Plan stratégique indicatif à moyen terme de la CEEAC* (PSIMT 2021-2025) et le PDIDE-AC, peut contribuer à faire avancer les aspirations de l'Agenda 2063 et à atteindre les ODD. D'autre part, les lacunes persistantes dans la mise en œuvre peuvent se cumuler à travers ces cadres, ralentissant le rythme de la transformation structurelle et de la diversification économique.

³ Selon le rapport sur les ODD, le score global mesure les progrès cumulés vers la réalisation des 17 ODD. Ce score peut être interprété comme un pourcentage de réalisation des ODD. Un score de 100 indique que tous les ODD ont été atteints.

Tableau 2 : Alignement des ODD sur l'Agenda 2063 et les cadres sous-régionaux

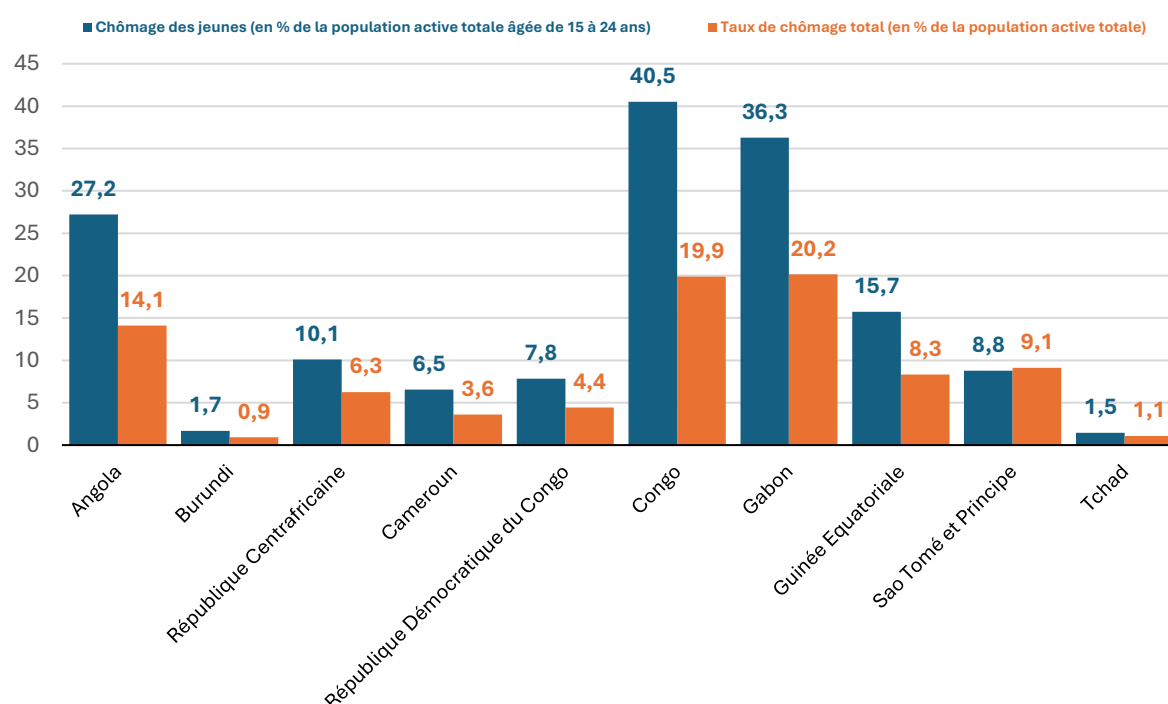
ODD ET CIBLES PRINCIPALES	AGENDA 2063 : OBJECTIFS ET DOMAINES PRIORITAIRES	PSIMT CEEAC	PILIERS DU PDIDE-AC
ODD 8 – Travail décent et croissance économique Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous <i>Cibles principales : croissance du PIB par habitant ; productivité du travail ; emploi des jeunes ; réduction de l'informalité ; accès des PME au financement</i>	Objectif 1 : Niveau de vie élevé et bien-être pour tous Objectif 4 : Économies transformées <i>Domaines prioritaires : revenus, emplois et travail décent ; diversification économique et résilience</i>	Axe <i>Emploi</i> : promotion de l'emploi décent ; Agence régionale pour la promotion de l'emploi Axe <i>Intégration économique et financière</i> : capacités productives ; climat des affaires ; dialogue public-privé	Chaînes de valeur industrielles et agricoles Compétences essentielles, STEM, transferts de technologie Mobilisation de ressources et financement
ODD 9 – Industrie, innovation et infrastructure Infrastructures résilientes ; industrialisation inclusive et durable ; innovation <i>Cibles principales : valeur ajoutée manufacturière ; dépenses de R&D ; accès à internet ; investissement dans les infrastructures</i>	Objectif 4 : Économies transformées Objectif 11 : Des infrastructures de classe mondiale <i>Domaines prioritaires : industrie portée par les STI ; diversification économique ; connectivité des infrastructures</i>	Axe <i>Intégration économique</i> : industrialisation ; diversification ; capacités technologiques Axe <i>Intégration physique</i> : infrastructures transnationales ; TIC haut débit	Chaînes de valeur industrielles ZES et pôles de compétitivité Liens intersectoriels Mobilité et connectivité
ODD 7 – Énergie propre et d'un coût abordable Accès universel à une énergie fiable, durable et moderne à un coût abordable <i>Cibles principales : taux d'électrification ; accès à des modes de cuisson propres ; part des énergies renouvelables ; efficacité énergétique</i>	Objectif 7 : Économies durables sur le plan environnemental et résilientes aux changements climatiques Objectif 4 : Économies transformées <i>Domaines prioritaires : gestion durable des ressources naturelles ; résilience climatique ; diversification économique</i>	Axe <i>Intégration physique</i> : capacités énergétiques régionales ; infrastructures transnationales ; Pool Énergétique de l'Afrique centrale (PEAC)	Capital naturel : mix énergétique, hydroélectricité, énergies renouvelables, transition énergétique Sécurité énergétique et compétitivité industrielle
ODD 12 – Consommation et production responsables Modes de consommation et de production durables <i>Cibles principales : gestion durable des ressources naturelles ; réduction des déchets ; reporting sur la durabilité des entreprises ; marchés publics durables</i>	Objectif 7 : Économies durables sur le plan environnemental et résilientes aux changements climatiques Objectif 4 : Économies transformées <i>Domaines prioritaires : conservation de la biodiversité ; gestion des ressources naturelles ; diversification économique</i>	Axe <i>Intégration environnementale</i> : gestion durable des ressources ; économie verte ; Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)	Transition bas-carbone ; exploitation durable des ressources Transformation locale à valeur ajoutée
ODD 14 – Vie aquatique Conservation et utilisation durables des océans, des mers et des ressources marines <i>Cibles principales : réduction de la pollution marine ; protection des écosystèmes marins ; pêche durable ; aires marines protégées</i>	Objectif 6 : Économie bleue/océanique pour une croissance économique accélérée. Objectif 7 : Économies durables sur le plan environnemental <i>Domaines prioritaires : ressources marines et énergie ; opérations portuaires et transport maritime</i>	Axe <i>Intégration environnementale</i> : économie bleue ; Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP) Axe <i>Intégration physique</i> : voies maritimes ; capacités portuaires	Ressources halieutiques et marines comme capital naturel productif

Source : Auteurs

i. ODD 8 – Croissance et emploi

Les progrès accomplis vers la réalisation de l'ODD 8 en Afrique centrale sont moins contraints par une pénurie d'emplois que par la qualité et la productivité du travail disponible. Comme le montre le graphique 7, les taux de chômage – au sens du BIT - restent faibles dans la plupart des pays de la sous-région. Cette situation masque l'ampleur du sous-emploi et de l'emploi informel, qui absorbent une grande partie de la main-d'œuvre. En effet, en l'absence d'une protection sociale suffisante, la grande majorité de la population en âge de travailler est absorbée par des activités de subsistance à faible productivité et par le secteur informel. L'Afrique centrale a enregistré une croissance négative du PIB réel par habitant entre 2015 et 2022 et figure parmi les sous-régions africaines accusant une régression par rapport aux cibles de l'ODD 8 (CEA, 2025).

Graphique 7: Chômage des jeunes et chômage total en Afrique centrale en 2025



Source : Indicateurs du développement mondial de la Banque mondiale (Banque Mondiale, 2026)

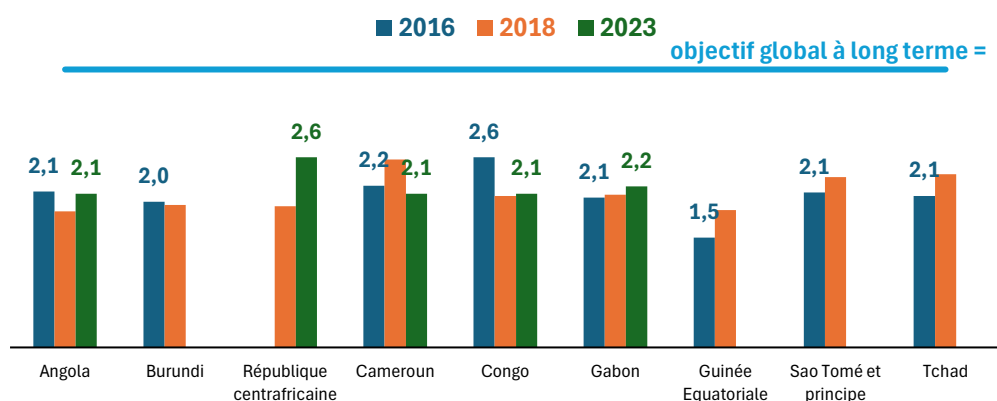
À l'échelle du continent, environ 83% des travailleurs étaient en situation d'emploi informel en 2024, mais les sous-régions d'Afrique centrale, orientale et occidentale enregistrent les taux les plus élevés, dépassant systématiquement 87% depuis 2015, les femmes, les jeunes et les travailleurs ruraux étant les plus exposés (CEA, 2025). L'informalité est étroitement liée à la pauvreté au travail et à la faiblesse de la protection sociale. Environ 29% des travailleurs africains vivaient dans des conditions d'extrême pauvreté laborieuse en 2023, une proportion qui augmente sensiblement dans les économies à faible revenu et touchées par les conflits de la sous-région (CEA, 2025). Pour le secteur privé, il ne s'agit pas seulement d'une préoccupation sociale, mais d'une contrainte structurelle. Une main-d'œuvre concentrée dans des microentreprises non enregistrées et des activités domestiques limite l'échelle, la productivité et la mobilisation fiscale au niveau des entreprises, et ralentit la constitution d'un vivier de travailleurs qualifiés et formellement employés dont dépend la diversification.

Dans les pays exportateurs de pétrole et de minéraux, où les secteurs extractifs à forte intensité de capital génèrent peu d'emplois directs et où les demandeurs d'emploi se concentrent dans les zones urbaines, le chômage des jeunes est élevé — atteignant 40,5% en République du Congo, 36,3% au Gabon et 27,2% en Angola en 2025 — et dans presque tous les États membres, les taux de chômage des jeunes dépassent largement la moyenne de la population active (Banque mondiale, 2026). Dans les économies agraires à faible revenu, les taux mesurés sont nettement plus bas, mais cela masque un sous-emploi généralisé des jeunes et une proportion importante de jeunes ni en emploi, ni en éducation, ni en formation. Des millions de jeunes entrant chaque année sur les marchés du travail d'Afrique centrale, la conversion de cette pression démographique en dividende démographique nécessitera des politiques industrielles et en faveur des PME délibérément créatrices d'emplois, le développement des systèmes de formation et la formalisation progressive de l'économie informelle (CEA, 2026).

ii. ODD 9 – Industrie et infrastructures

Les infrastructures constituent un déterminant essentiel de la compétitivité du secteur privé et de la diversification économique ; or, les progrès accomplis sur l'ODD 9 demeurent largement stagnants dans l'ensemble de la sous-région. Le tableau des indicateurs présenté dans le Rapport sur le développement durable 2025 est mitigé. Parmi les indicateurs disponibles pour suivre l'ODD 9 dans la sous-région, figurent le taux d'utilisation d'internet, la part de la population rurale ayant accès à des routes praticables en toute saison, les publications scientifiques et les demandes de brevets, utilisés comme approximation de la capacité de recherche et d'innovation, ainsi que le score des infrastructures de l'Indice de performance logistique de la Banque mondiale. Pris ensemble, ces indicateurs dressent un tableau contrasté. D'un côté, l'utilisation d'internet s'est élargie dans la plupart des pays, traduisant des avancées en matière de connectivité numérique. De l'autre, la part de la population rurale ayant accès aux routes praticables en toute saison a diminué, limitant la connectivité physique des zones agricoles aux marchés. La capacité de recherche et d'innovation reste quant à elle mal documentée : les données sont rares, mais systématiquement faibles, ce qui témoigne d'un écosystème d'innovation peu développé. Enfin, comme l'illustre le graphique 8, score des infrastructures de l'Indice de performance logistique de la Banque mondiale confirme cette stagnation, la plupart des pays de la sous-région obtenant des scores bien inférieurs à l'objectif mondial à long terme de 3,8 et affichant peu d'amélioration entre 2016 et 2023 (Banque mondiale, 2024).

Graphique 8: Indice de performance logistique : score des infrastructures, 2016, 2018 et 2023



Source : Indicateurs de performance logistique de la Banque mondiale (Banque mondiale, 2024)

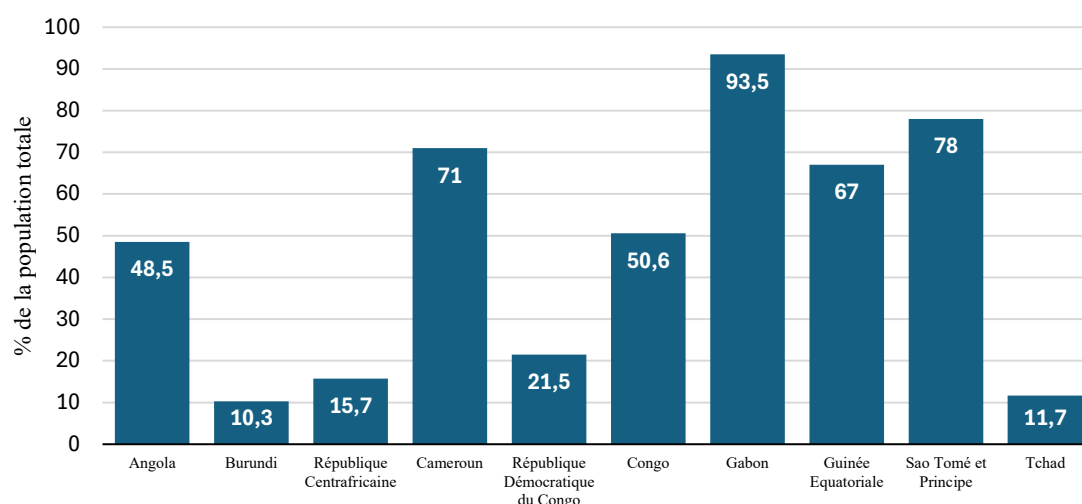
Le déficit d'investissement dans les infrastructures qui sous-tend ces tendances est à la fois considérable et structurellement ancré. Les pays d'Afrique centrale devront investir environ 15 milliards USD par an d'ici 2040 pour atteindre des niveaux d'infrastructure comparables à ceux des pays en développement similaires. Cela représente 6,1% du PIB de la région, au-dessus de la moyenne continentale de 5,6%, les infrastructures de transport et numériques représentant respectivement 74% et 18% des besoins d'investissement (UA/OCDE, 2025). Entre 2016 et 2020, la sous-région n'a mobilisé que 6 milliards USD par an, soit la part la plus faible des financements liés aux infrastructures parmi toutes les sous-régions africaines. Les contraintes budgétaires en sont le principal facteur. Les gouvernements d'Afrique centrale consacrent en moyenne 3,5 fois plus au service de la dette qu'à l'investissement dans les infrastructures, tandis que seulement 16 % du réseau routier est bitumé et qu'environ 20% de la population a accès à internet (BAD, 2023; UA/OCDE, 2025). La participation du secteur privé est également la plus faible d'Afrique, avec seulement 6,4 milliards USD investis dans l'ensemble de la sous-région entre 2016 et 2023. Le financement public du développement a connu une évolution similaire, s'établissant en moyenne à 944 millions USD par an entre 2019 et 2023, soit environ 5 millions USD par million d'habitants, contre 8 à 9 millions USD en Afrique orientale, australe et occidentale (UA/OCDE, 2025).

Dans ce contexte, un nombre croissant d'États membres de la CEEAC ont élaboré ou mettent en œuvre des politiques industrielles reposant sur des lois sur l'investissement, des incitations fiscales, des zones économiques spéciales et des stratégies ciblées de développement des chaînes de valeur. L'interdiction d'exporter des grumes au Gabon, associée à la Zone économique spéciale de Nkok, a contribué à l'essor de la fabrication locale de meubles et de contreplaqués, faisant du Gabon l'un des cinq premiers exportateurs africains de bois scié et partiellement transformé, avec une contribution de 6,5% au PIB (Kouam, 2026). La stratégie Connexion 2030 du Tchad vise à attirer 30 milliards USD d'investissements et prévoit le développement d'abattoirs régionaux et de tanneries pour soutenir la valorisation locale et les exportations de produits d'élevage transformés (Kouam, 2026). Ces exemples illustrent le potentiel des politiques industrielles ciblées pour faire progresser les objectifs de l'ODD 9, même dans des contextes où les marges budgétaires, les infrastructures et le capital humain restent limités.

iii. ODD7 – Accès à l'énergie

Les progrès vers l'ODD 7 ont été modestes et inégaux au cours de la période la plus récente, les gains progressifs en matière d'accès à l'électricité étant contrebalancés par la stagnation dans les domaines des modes de cuisson propres et du déploiement des énergies renouvelables. Entre 2021 et 2022, le taux moyen d'accès à l'électricité dans les dix États membres de la CEEAC n'a progressé que marginalement, passant d'environ 46 à 47 % (Cible ODD 7.1.1) (Sachs, Lafortune, Fuller, & Iablonovski, 2025), la plupart des États n'avançant que d'une fraction de point de pourcentage, le Cameroun représentant une grande partie du modeste gain agrégé. Comme le montre le graphique 9, cette moyenne sous-régionale occulte une variation prononcée : l'accès dépasse 90 % au Gabon et s'en approche à São Tomé et Príncipe et au Cameroun, tout en restant très faible au Burundi, au Tchad, en République centrafricaine et en République Démocratique du Congo. Ce dernier pays étant le plus peuplé de la sous-région mais affichant l'un des taux d'accès les plus bas, la proportion réelle de la population desservie est bien inférieure à la moyenne. Le fossé entre zones rurales et urbaines accentue cet écart. L'accès à l'électricité dans les zones rurales reste inférieur à 50 % dans presque tous les États membres, à l'exception du Gabon et de São Tomé et Príncipe.

Graphique 9: Pourcentage de la population ayant accès à l'électricité (en %, 2022)



Source : Rapport sur le développement durable, 2025 (Sachs, Lafortune, Fuller, & Iablonovski, 2025)

Ce retard se confirme pour la cible ODD 7.1.2 (modes de cuisson propres), où la moyenne sous-régionale tombe à environ 25 % et plusieurs pays restent proches de zéro, par exemple le Burundi (0,1 %), la République centrafricaine (1 %), São Tomé et Príncipe (4,1 %) et la République Démocratique du Congo (4,3 %). Il reste donc la grande majorité des ménages dépendants du bois de chauffe et du charbon de bois, avec des conséquences directes sur la santé, la déforestation et la charge de temps supportée de manière disproportionnée par les femmes et les enfants. Ces chiffres reflètent une tendance continentale dans laquelle l'Afrique subsaharienne est la seule région du monde où le déficit en matière de modes de cuisson propres se creuse (IEA, IRENA, UNSD, Bank, & WHO, 2025). Ces contraintes pèsent directement sur la base productive. Là où l'offre existe, elle n'est ni abordable ni fiable. Le coût moyen d'un raccordement commercial standardisé à l'électricité s'élevait à environ 14 centimes USD par kilowattheure dans la sous-région en 2019, la plupart des États membres se situant dans une fourchette de 17 à 19 centimes (World Bank, 2025). Les entreprises d'Afrique centrale subissent des coupures de courant environ 10,8 fois plus fréquentes que dans les économies de l'OCDE, d'une durée moyenne de 9,3 heures, les contraignant à recourir à une autoproduction coûteuse — les groupes électrogènes de secours représentent plus de 8 % de la capacité installée dans la sous-région, et jusqu'à la moitié en République Démocratique du Congo et en Guinée équatoriale (UNECA, 2023). Le coût de l'électricité produite par générateur étant trois à six fois supérieur au prix du réseau, cette combinaison de tarifs élevés et d'interruptions chroniques alourdit les coûts de production, décourage l'investissement et réduit la compétitivité dont dépend la diversification.

Ce déficit coexiste avec des dotations exceptionnelles. L'Afrique centrale détient près de 58 % du potentiel hydroélectrique du continent — essentiellement en République démocratique du Congo — ainsi qu'un important potentiel solaire, dont seule une fraction a été exploitée, et environ 60 % de la capacité installée est hydroélectrique, le reste étant principalement thermique (UNECA, 2023). Ce sous-déploiement se reflète dans la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie (ODD 7.2.1), qui s'établissait en moyenne à environ 12 % pour les dix États en 2021 et, abstraction faite du Gabon (65,9 %), restait à un faible niveau à un chiffre pour la plupart d'entre eux, y compris la République démocratique du Congo (7,8 %) (Sachs,

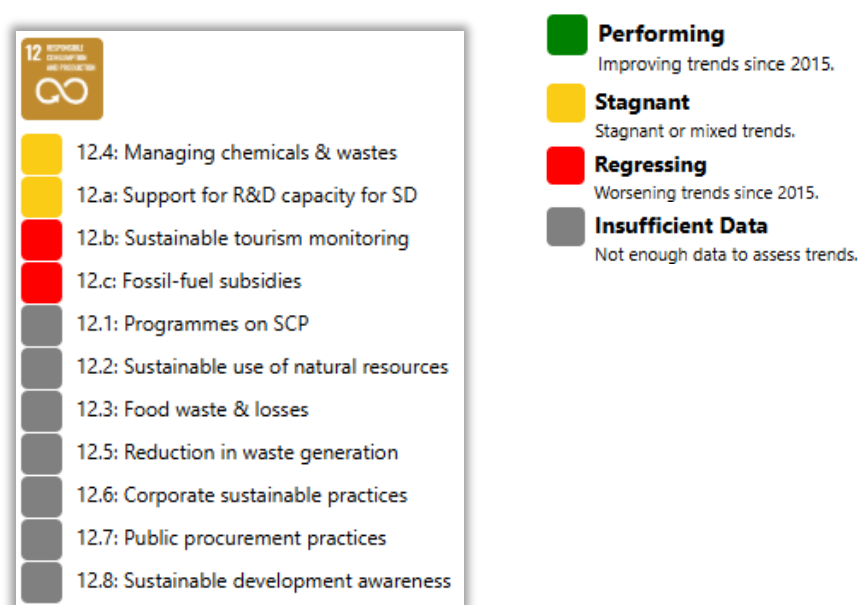
Lafortune, Fuller, & Iablonovski, 2025). Combler ce déficit dépendra de solutions décentralisées, de l'intégration régionale et des réformes de financement et de réglementation qui ont longtemps freiné le déploiement des énergies renouvelables.

iv. ODD 12 – Liens de production durables

L'ODD 12 n'est pas seulement un objectif environnemental ; il porte sur la qualité de l'industrialisation et du développement du secteur privé. Les progrès accomplis sur cet objectif doivent être interprétés avec prudence. La disponibilité des données est limitée, et de nombreux indicateurs de l'ODD 12 affichent des résultats favorables dans les économies à faible consommation et faiblement industrialisées. Cependant, dans de tels contextes, des scores positifs sur les indicateurs de pression environnementale peuvent refléter un sous-développement structurel autant que des modes de production véritablement durables. Dans ce contexte, les évaluations continentales ont évolué d'un optimisme modéré, lorsque les pays africains étaient jugés relativement bien positionnés sur l'ODD 12 en 2021, vers un constat de régression en 2024 (CEA, 2021; CEA, 2024).

Au niveau sous-régional, le tableau de bord de suivi des ODD en Afrique (Centre africain de la statistique, 2025) offre une image plus nuancée, comme le montre la Figure 11. L'Afrique centrale a réalisé des progrès modérés en matière de conformité aux conventions sur les déchets dangereux et de renforcement des capacités scientifiques et technologiques pour une production durable. En revanche, elle enregistre des régressions en ce qui concerne les subventions aux combustibles fossiles, ce qui traduit une augmentation de ces subventions, ainsi que dans la mise en œuvre d'outils de suivi des impacts du tourisme sur le développement durable. L'implication en termes de politique n'est donc pas simplement de réduire la surconsommation, mais de veiller à ce que la prochaine phase de diversification économique soit ancrée dès le départ dans l'efficacité des ressources, des chaînes de valeur durables et de meilleures pratiques de gestion des déchets. L'assistance technique de la CEA aux États membres pour l'élaboration de Suppléments verts à leurs stratégies nationales de mise en œuvre de la ZLECAf est directement conçue pour soutenir cet objectif.

Figure 1 : Tableau de bord de suivi des ODD de la CEEAC



Source : (Centre africain de la statistique, 2025)

v. ODD 14 – Économie bleue durable

L'ODD 14 établit les garde-fous écologiques pour une utilisation durable des ressources aquatiques. Ces garde-fous visent à protéger les stocks halieutiques, les écosystèmes côtiers et la biodiversité marine dont dépendent de nombreuses personnes pour leur alimentation, leurs moyens de subsistance et leurs activités économiques. L'Union africaine et plusieurs groupements sous-régionaux, dont la CEEAC, utilisent le cadre de l'économie bleue pour traduire ces garde-fous en stratégie de développement. L'objectif est de veiller à ce que la conservation soutienne une croissance inclusive et la diversification, plutôt que la dégradation. Sans les fondements écologiques que l'ODD 14 cherche à protéger, il ne peut exister d'économie bleue productive. Parallèlement, sans une économie bleue bien gouvernée, les ressources aquatiques continueront d'être exploitées de manière non durable, au détriment des pêcheurs artisanaux, des entreprises aquacoles, des opérateurs portuaires et touristiques, ainsi que des autres acteurs économiques appelés à concrétiser les ambitions croissantes de la sous-région en matière d'économie bleue.

Le suivi des progrès accomplis sur l'ODD 14 en Afrique centrale est limité par d'importantes lacunes en matière de données. Les données relatives aux indicateurs au niveau des pays sont rares ou ne font pas l'objet d'un suivi systématique pour la plupart des États membres de la CEEAC. Cette absence de données fiables reflète également les déficits de gouvernance que l'objectif lui-même cherche à combler. Une récente évaluation de référence comparative du cadre politique habilitant pour l'économie bleue dans le Golfe de Guinée révèle que la plupart des États côtiers de la CEEAC se trouvent à un stade émergent de la gouvernance de l'économie bleue, aucun n'ayant encore atteint le stade avancé. Plusieurs stratégies nationales sont en place ou en cours d'élaboration, mais la coordination intersectorielle et les résultats mesurables à grande échelle restent limités (CEA, 2026 (non publié)). La planification spatiale marine est soit absente, soit limitée à des mesures de gestion par zone. La gouvernance de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée est profondément inégale, et les systèmes de données océaniques demeurent fragmentés. Seuls l'Angola, le Gabon et São Tomé et Príncipe disposent d'unités gouvernementales dédiées assurant une coordination intersectorielle de l'économie bleue.

Ces lacunes de gouvernance sont aggravées par l'inadéquation des infrastructures de chaîne du froid et des ports, la faiblesse de l'application des cadres réglementaires existants, le faible accès des PME au financement, et la tendance des bénéfices tirés des ressources à profiter aux flottes industrielles étrangères plutôt qu'aux communautés locales (CEA, 2025; Nembot & Ntoubia, 2025). Ensemble, ces facteurs limitent la capacité du secteur privé à construire des chaînes de valeur, à générer une valeur échangeable et à créer des emplois décents à partir des ressources aquatiques de la sous-région. Comblar le fossé entre l'adoption des stratégies et leur mise en œuvre, tout en veillant à ce que ceux qui dépendent le plus des ressources aquatiques d'Afrique centrale bénéficient de leur gestion durable, est une condition préalable à la réalisation du potentiel de l'ODD 14 en tant que moteur de la diversification économique.

3. Messages prioritaires pour les décideurs politiques

L'analyse des progrès de l'Afrique centrale vers la réalisation des cinq ODD sélectionnés met en évidence un ensemble de priorités interconnectées que les décideurs politiques doivent impérativement prendre en charge si les réformes structurelles nécessaires au dynamisme du secteur privé doivent se traduire par des progrès sociaux et économiques durables.

i. ODD 8 : Croissance et emploi

Le défi de l'emploi en Afrique centrale réside moins dans la disponibilité du travail que dans sa qualité et sa productivité. De faibles taux de chômage dissimulent souvent une informalité généralisée, un sous-emploi et une pauvreté laborieuse, tandis qu'un chômage élevé des jeunes dans plusieurs économies riches en ressources naturelles limite l'émergence d'un secteur privé dynamique capable de porter la diversification et la transformation structurelle. Concrétiser le dividende démographique de la sous-région nécessitera des investissements ciblés dans des chaînes de valeur à forte intensité de main-d'œuvre, le développement des compétences, la croissance des PME, la protection sociale et la formalisation progressive des entreprises informelles, en cohérence avec l'agenda de l'emploi de la CEEAC et le PDIDE-AC.

ii. ODD 9 : Infrastructure, industrie et innovation

Le secteur privé en Afrique centrale représente la part la plus faible de l'investissement dans les infrastructures sur le continent. Combler le déficit d'infrastructures de la sous-région, estimé à 15 milliards USD par an, nécessite à la fois un accroissement des financements publics et du financement du développement, ainsi qu'un environnement plus favorable à la participation du secteur privé. La mise en œuvre des cadres régionaux tels que le PDCT-AC, le PDIDE-AC et le PSIMT de la CEEAC doit s'accélérer significativement pour que les engagements se traduisent par des gains de connectivité concrets pour le secteur privé.

iii. ODD 7 : Accès à l'énergie

Une énergie peu fiable et peu accessible demeure l'une des contraintes les plus pesantes sur la compétitivité du secteur privé en Afrique centrale, où les entreprises subissent des coupures de courant les plus fréquentes du continent et dépendent fortement d'une autoproduction coûteuse. Bien que la sous-région détienne près de 58% du potentiel hydroélectrique de l'Afrique, elle n'en a exploité qu'une infime partie, laissant l'accès à l'électricité et aux modes de cuisson propres bien en deçà des moyennes continentales. Accélérer le déploiement de solutions décentralisées, l'interconnexion transfrontalière et les réformes réglementaires nécessaires pour attirer les investissements privés est indispensable pour transformer ce potentiel latent en une énergie fiable et abordable dont dépendent l'industrialisation et la diversification.

iv. ODD 12 : Consommation et production responsables

À mesure que l'Afrique centrale poursuit son industrialisation et sa diversification, l'efficacité des ressources, les chaînes de valeur durables et les principes d'économie circulaire devraient être intégrés dans la politique industrielle. L'assistance technique de la CEA aux pays pour l'élaboration de Suppléments verts à leurs stratégies nationales de mise en œuvre de la ZLECAf offre un point d'entrée concret pour aligner les cadres commerciaux et de production sur les engagements de l'ODD 12. Cela peut contribuer à garantir que la prochaine phase de croissance du secteur privé ne reproduise pas des modes de production extractifs et générateurs de déchets qui compromettraient à la fois la compétitivité à long terme et les bénéfices de l'intégration régionale.

v. ODD 14 : Économie bleue durable

Faire de l'économie bleue un moteur de la diversification du secteur privé exige que les gouvernements aillent au-delà de l'adoption de stratégies pour passer à leur mise en œuvre, en accordant la priorité à la planification spatiale marine, au renforcement de la gouvernance de la pêche INDNR et à l'investissement dans les systèmes de données halieutiques. Les pêcheurs artisanaux et les entreprises côtières doivent également bénéficier des protections réglementaires et de l'accès aux marchés nécessaires pour générer des moyens de subsistance durables et une valeur échangeable à partir des ressources aquatiques de la sous-région.

Annexes statistiques

Annexe 1 : Quelques indicateurs macroéconomiques clés des pays de l'Afrique centrale

		Taux de croissance PIB réel (%)	Taux d'inflation (IPC, en moyenne annuelle) (%)	Solde Budgétaire global, dons compris (% du PIB)	Solde du compte courant, transferts publics inclus	Dette publique (en % du PIB)	PIB nominal (en Millions de dollars des États-Unis)
Afrique centrale	2024			-1,38			
		4,6	16,2		0,2	45,5	326 501
	2025*	3,5	10,8	-3,27	-2,0	43,7	376 726
	2026**	3,6	6,7	-2,84	-1,2	43,6	433 426
	2027**	3,7	7,6	-2,91	-1,7	45,2	452 582
Angola	2024	5,0	28,2	-1,192	-3,0	57,1	119 574
	2025*	3,1	20,4	-4,07	-5,9	51,3	141 728
	2026**	2,3	12,9	-2,445	-6,0	51,6	152 354
	2027**	2,6	12,8	-3,609	-5,8	53,5	154 464
Burundi	2024	4,1	20,3	-4,8	-8,6	53,1	4 838
	2025*	4,3	34,0	-3,0	-6,1	41,2	6 918
	2026**	3,8	14,5	-2,5	-5,5	37,0	8 137
	2027**	4,2	15,3	-2,9	-5,3	37,1	9 067
Cameroun	2024	3,5	4,5	-1,5	-3,3	43,4	53 308
	2025*	3,5	3,5	-2,0	-3,8	40,4	59 353
	2026**	3,3	3,5	-1,7	-5,1	39,3	65 135
	2027**	3,8	3,2	-1,4	-5,8	38,6	68 600
Gabon	2024	3,4	1,2	-3,3	1,7	70,9	20 900
	2025*	2,5	2,0	-8,5	-3,1	78,9	21 624
	2026**	2,7	2,5	-10,0	-4,3	86,1	23 363
	2027**	2,8	2,4	-11,2	-5,5	94,3	24 185
République du Congo	2024	2,1	3,1	3,6	-3,0	98,0	14 774
	2025*	2,4	2,7	0,3	-5,9	96,8	15 592
	2026**	2,8	2,8	0,4	-6,0	91,3	17 028
	2027**	3,2	3,0	2,9	-5,8	85,8	17 958
Guinée Equatoriale	2024	0,9	3,4	-0,6	-0,6	36,4	12 769
	2025*	-6,4	2,8	-2,5	-3,0	40,6	12 484
	2026**	-2,7	3,2	-1,7	-1,6	39,1	13 722

		Taux de croissance PIB réel (%)	Taux d'inflation (IPC, en moyenne annuelle) (%)	Solde Budgétaire global, dons compris (% du PIB)	Solde du compte courant, transferts publics inclus	Dette publique (en % du PIB)	PIB nominal (en Millions de dollars des États-Unis)
	2027**	-1,3	2,9	-3,7	-2,4	42,3	13 504
République Centrafricaine	2024	3,1	1,5	-5,0	-9,1	59,9	2 868
	2025*	4,8	1,0	-5,5	-3,8	61,8	3 192
	2026**	2,6	1,5	-5,0	-3,4	64,0	3 492
	2027**	3,0	2,5	-6,2	-3,6	66,5	3 698
Tchad	2024	5,0	5,7	-2,0	1,4	31,4	19 911
	2025*	4,5	-2,6	-1,3	0,2	30,4	22 092
	2026**	5,2	0,5	-1,4	0,8	29,9	25 628
	2027**	4,9	3,9	-1,3	0,3	29,9	27 257
République Démocratique du Congo	2024	6,1	17,7	-1,7	-4,2	15,8	76 731
	2025*	5,7	7,4	-2,8	-3,7	20,2	92 833
	2026**	5,9	3,3	-3,5	-2,0	24,6	123 406
	2027**	5,4	6,4	-2,4	-1,6	27,8	132 555
Sao Tomé et Príncipe	2024	1,5	14,4	0,9	-2,2	65,2	828
	2025*	1,0	0,9	-2,5	-6,3	55,7	981
	2026**	3,4	9,6	1,0	-4,7	50,4	1 161
	2027**	3,9	7,9	1,6	-5,1	47,4	1 294

Source : Administrations nationales (INS, Ministère des Finances), Banques Centrales, FMI (Perspectives de l'Economie Mondiale, 2026) et Calcul CEA/BSR-AC

Notes: * estimation; ** prévision

Références bibliographiques

- BAD, (2023). *Cross-Border Road Corridors: Expanding Market Access in Africa and Nurturing Continental Integration*. Abidjan: Banque africaine de développement.
- Banque mondiale, (2026, 06 19). *World Development Indicators*. Récupéré sur World Bank: <https://data.worldbank.org/indicator/>
- Banque mondiale, (2024, 04 07). *World Bank Logistics Performance Index (LPI) Overall Score*. Consulté le 6 17, 2026, sur LPI: Infrastructure Component: https://lpi.worldbank.org/en/indicator/LPI_OVR?view=trend&country=AGO%2CBDI%2CCAF%2CCOG%2CGAB%2CCMR%2CGNQ%2CSTP%2CTCD&COMP_BREAKDOWN_1=WB_LPI_INF&COMP_BREAKDOWN_2=WB_LPI_SC
- CEA, (2021). Africa Regional Forum on Sustainable Development: Seventh Session. *Background paper on sustainable consumption and production (in reference to Sustainable Development Goal 12)*. Brazzaville (online): Commission économique pour l'Afrique. Récupéré sur https://www.uneca.org/sites/default/files/TCND/ARFSD2021/Documents/Background%20paper%20on%20sustainable%20consumption%20and%20production%20%28in%20reference%20to%20Sustainable%20Development%20Goal%2012%29%20EN_0.pdf
- CEA, (2024). *Africa SDGs Progress Report: Is Africa on track to achieve the 2030 Goals?* Addis Ababa: Commission économique pour l'Afrique. Récupéré sur <https://repository.uneca.org/server/api/core/bitstreams/bf0b975d-1bb0-4755-a228-016f3b1b7b3d/content>
- CEA, (2025). *Background report on the sub-theme of decent work and economic growth*. Addis Ababa: UNECA.
- CEA, (2025). *Harnessing the Blue Economy in Central Africa: Opportunities and Challenges for Blue Growth*. Yaounde, Cameroun: Commission économique pour l'Afrique.
- CEA, (2026 (non publié)). *Gulf of Guinea Blue Economy Policy and Regulatory Baseline Assessment: Consolidated Matrix*. Commission économique pour l'Afrique (unpublished).
- CEA, (2026). Overview of recent economic and social development in Africa. *Forty-Fourth Meeting on the Committee of Experts of the Conference of African Ministers of Finance, Planning and Economic Development*. Tangier, Morocco: United Nations Economic Commission for Africa.
- Centre africain de la Statistique, (2025). *Africa SDG Progress Tracker*. Récupéré sur Regional Progress - ECCAS: <https://ecastats.uneca.org/data/africa-sdg-tracker/regional-progress/2025>
- FMI, (2026). *Perspectives de l'économie mondiale*. FMI. Avril, Washington.

- FMI, (2026). Rapport pays N° 25/81, *Cameroon: 2026 article iv consultation—press release; staff report; staff statement; and statement by the executive director for cameroon*. FMI. Avril, Washington DC.
- FMI, (2026). Rapport pays N° 26/82, *Cameroon: Selected issues*. FMI. Avril, Washington DC.
- FMI, (2026). Rapport pays N° 25/81, *Republic of Congo: Post-financing assessment—press release; staff report; and statement by the executive director for republic of congo*. FMI. Avril, Washington DC.
- FMI, (2026). Rapport pays N° 26/28, *Republic of Equatorial Guinea : third review under the staff-monitored program—press release; and staff report*. FMI. février, Washington DC.
- FMI, (2026). Rapport pays N° 26/2, *Democratic Republic of Congo: second review under the extended credit facility arrangement, requests for a waiver of nonobservance of a performance criterion, modification of quantitative performance criteria, and financing assurances review; and first review under the resilience and sustainability facility arrangement and request for rephrasing of access—press release; staff report; and statement by the executive director for the democratic republic of the congo*. FMI. Avril, Washington DC.
- IEA, I. U. (2025). *Tracking SDG 7: The Energy Progress Report*. Washington, DC: World Bank.
- IEA, IRENA, UNSD, Bank, W., & WHO. (2025). *Tracking SDG 7: The Energy Progress Report*. Washington, DC: World Bank.
- Kouam, H. (2026, 05 07). *Forum on Trade, Environment, & the SDGs (TESS)*. Récupéré sur Industrial Policies in Central Africa: Reimagining International Cooperation for Sustainable Development: <https://tessforum.org/latest/industrial-policies-in-central-africa-reimagining-international-cooperation-for-sustainable-development>
- Mkhize-Malebo, T. (2026, May 28). *ECCAS Development Futures*. Récupéré sur ISS African Futures: <https://futures.issafrica.org/geographic/recs/eccas/>
- Nembot, A. M., & Ntoubia, L. (2025, 02 27). *The Blue Economy in Central Africa: An Ocean of Opportunities for Sustainable Development*. Récupéré sur Nkafu Policy Institute: <https://nkafu.org/the-blue-economy-in-central-africa-an-ocean-of-opportunities-for-sustainable-development/>
- Oyelaran-Oyeyinka, B., & Abejirin, O. (2024). *From reversal of fortune to economic resurgence: Industrialization and leadership in Asia's prosperity and Nigeria's regress*. Anthem Press.
- PNUD, (2025). *Human Development Report 2025: A matter of choice: People and possibilities in the age of AI*. New York: United Nations Development Programme. Récupéré sur <https://hdr.undp.org/content/human-development-report-2025>
- Sachs, J. D., Lafortune, G., Fuller, G., & Iablonovski, G. (2025). *Financing Sustainable Development to 2030 and Mid-Century. Sustainable Development Report 2025*. Dublin: Dublin University Press. Récupéré sur <https://dashboards.sdgindex.org/profiles/>

- UA, BAD, PNUD, CEA. (2026). *2026 Africa Sustainable Development Report*. Addis-Abeba: Union africaine, Banque africaine de développement, Programme des Nations Unies pour le développement, Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies. Récupéré sur <https://repository.uneca.org/server/api/core/bitstreams/0ebd2930-c7e0-4862-a5ec-75756d579fb9/content>
- UA/OCDE, (2025). *Africa's Development Dynamics: Infrastructure, Growth and Transformation*. Addis Ababa/Paris: Union africaine / Éditions de l'OCDE. Récupéré sur https://www.oecd.org/en/publications/africa-s-development-dynamics-2025_c2b40285-en/full-report/infrastructure-and-productive-transformation-in-central-africa_46f19eb4.html#section-d1e19483-220d470b13
- UNECA, (2023). *Renewable energy development for industrialization and economic diversification in Central Africa*. Addis Ababa: ECA.
- World Bank, (2025). *Doing Business - Getting electricity indicator*. Récupéré sur <https://databank.worldbank.org/Electric-Prices-by-Country/id/7b12e700#>
- World Bank, (2026). Récupéré sur <https://data.worldbank.org/indicator/>